



Hannut, le 23 mai 2019

PRESENTS :

MM. P. GUILLAUME, Bourgmestre de Braives – Président de séance, E. CARTUYVELS, Bourgmestre de Faimés, D. SERVAIS, Bourgmestre de Geer, P. MORDANT, Bourgmestre de Donceel, H. JONET, Bourgmestre de Verlaine, Y. KINNARD, Bourgmestre de Lincet, J-M DAERDEN, Bourgmestre d'Oreye, T. MISSAIRE, Bourgmestre de Remicourt, ~~T. COURTOIS, Bourgmestre de Wasseiges~~ et Mme B. MOUREAU, Bourgmestre de Berloz, conseillers de la Zone de secours de Hesbaye ;
M. le Major, M. DUVIVIER, Commandant de la Zone de secours 1, avec voix consultative ;
M. G. VIATOUR, Secrétaire de Zone ;
M. le Capitaine Y. PAQUOT, invité ;
Mme A. DISTEXHE, invitée.

EXCUSES : MM. E. DOUETTE, Bourgmestre de Hannut – Président, J. CHABOT, Bourgmestre de Waremme, L. GUSTIN, Bourgmestre de Burdinne.

Procès-verbal de la séance du Conseil de Zone du 23/05/2019 à 10h

Séance publique :

Désigne M. P. GUILLAUME, Bourgmestre de Braives, Président de séance en remplacement de M. E. DOUETTE, excusé ;

Inscription d'un point en urgence : désignation d'un 2° Directeur financier comme membre du jury de recrutement d'un comptable spéciale pour la Zone de secours Hesbaye ;

Inscription d'un point en urgence : présentation par le capitaine Paquot de l'état d'avancement de la cellule PlanU ;

Approuve le PV de la séance du 25 avril 2019.

Informations

A. Prend connaissance du courrier envoyé par le SPF Santé publique dans le cadre de la réforme de l'aide médicale urgente, du montant des subsides annoncés pour 2019 et des informations suivantes :

En 2017, la Zone a perçu au total 687.870,14€ ;

En 2018, la Zone a perçu au total 969.156,56€ (année exceptionnelle et annoncée comme telle par le SPF santé publique) ;

Au budget initial 2019, la Zone avait prévu 812.000€ (392.000€ de subsides et 420.000 en facturation avec 6 mois à taux plein et 6 mois à 60€) ;

Sur base des informations reçues, la Zone percevra 744.377,17€ en 2019 soit 56.507,03€ en plus qu'en 2017, année de référence de la réforme ;

B. Prend connaissance de la décision du Ministre du bien-être animal d'octroyer un subside à l'asbl Animal sans toit pour l'acquisition d'un van moyennant présence du logo de l'ARTH ;

C. Prend connaissance du courrier du SPF Intérieur concernant le soutien à apporter aux camps scouts ;

1. Dossiers extraordinaires 2019 - cahier des charges et firmes à consulter – approbation et inscription au Conseil – Décision

1.1. Acquisition caméra thermique – Crédit budgétaire – 10.000 € - Art 351/744-51 - Financement fonds propre - Procédure : paiement sur simple facture acceptée (Montant inférieur à 30.000 €)

Firme à consulter : Vannasche - Fire Technics - Drager

1.2. Acquisition d'un véhicule télescopique polyvalent (VMU) – Crédit budgétaire – 140.000 € - Art 351/743-52 - Financement par emprunt - Procédure : procédure négociée sans publicité préalable.

Firmes à consulter : Victor Denis - Gilbert L'Homme – Euroagri – Cuyckens – Cales – Marchandise – DTM – Semat – Agrigeer - DTM

Les Membres du Conseil décident d'approuver les cahiers des charges et de lancer les marchés publics relatifs aux acquisitions reprises aux points 1.1 et 1.2 et rappellent la nécessité d'établir une convention avec les communes pour l'utilisation du VMU.

Délibérations

2. Acquisition d'un véhicule de liaison – procédure négociée sans publication préalable – Attribution

Les Membres du Conseil décident, sur base du rapport d'attribution, d'attribuer le marché à la SA Steveny-Ford pour un montant de 24.266,57€ htva ou 29.362,55 tvac (financement par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire) et d'engager la dépense sur l'article 351/743-52.

Délibération

3. « Étude de faisabilité sur la réorganisation immobilière de la zone de secours Hesbaye » - procédure sur simple facture acceptée – Attribution

Les Membres du Conseil décident, sur base du rapport d'attribution, d'attribuer le marché (lot 1 et 2) à Pluris scrl pour un montant total de 15.000€ htva ou 18.150 tvac (financement par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire) et d'engager la dépense sur l'article 351/722-60.

Délibération

4. Point inscrit en urgence - désignation d'un 2° Directeur financier comme membre du jury de recrutement d'un comptable spéciale pour la Zone de secours Hesbaye – Décision

Les Membres du Conseil décident de prévoir un 2° Directeur financier comme membre du jury de recrutement d'un comptable spéciale pour la Zone de secours Hesbaye en la personne de M. David Watrin, Directeur financier de la Ville de Hannut.

5. Point inscrit en urgence - présentation par le capitaine Paquot de l'état d'avancement de la cellule PlanU – Décision

Les Membres du Conseil décident :

- de retenir la proposition de réaliser une cellule chargée conjointement de la planification d'urgence, de la prévention incendie et du conseil interne en prévention ;

- de faire valider cette proposition à l'ensemble des Conseils communaux des 13 communes de la Zone sur base d'une délibération commune ;
- de demander un timing pour une entrée en vigueur phasée de la cellule ;
- de demander un évaluation du coût global de la cellule complète afin d'en mesurer l'impact sur les dotations communales ;
- d'associer les échevins au travail en fonction de leurs compétences respectives ;
- de demander, pour les Membres présents, que les rapports des visites effectués leur soient remis de manière officielle.

Séance à huis-clos :

Informations

Délibération

La séance prend fin à 12h

Approuvé en séance du Conseil de zone du 20.06.2019

Le Commandant,
Major M. DUVIVIER

Le Président de séance,
P. GUILLAUME

La Secrétaire de Zone,
G. VIATOUR

Pour extrait conforme,

Le Commandant,
Major M. DUVIVIER

Le Président,
E. DOUETTE

